



2022

## RAPPORT DES JEUNES

# LES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS L'ÉDUCATION:

Qui décide ? Qui est perdant ?

Le présent rapport est publié en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication s'engagent à respecter les conditions d'utilisation de l'archive ouverte de l'UNESCO (<http://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>). La présente licence s'applique exclusivement au contenu de ce rapport. L'utilisation de tout contenu n'étant pas clairement identifié comme appartenant à l'UNESCO devra faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de l'UNESCO, par voie électronique ([publication.copyright@unesco.org](mailto:publication.copyright@unesco.org)) ou postale (UNESCO Publishing, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP France).

Les désignations employées dans cette publication ainsi que la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Citation suggérée : UNESCO. 2022. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation Rapport des jeunes 2022 : Les acteurs non étatiques dans l'éducation : Qui décide ? Qui est perdant ?* Paris, UNESCO.

Titre original: *Global Education Monitoring Report 2022 Youth Report – Non-state actors in education: Who chooses? Who loses?*  
Published in 2022 by the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Publié en 2022 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
7, Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO, 2022

Première édition

ISBN: 978-92-3-200264-8

**Pour plus d'informations, contacter:**

Équipe du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation* UNESCO,  
Adresse électronique : [gemreport@unesco.org](mailto:gemreport@unesco.org)

Composition : l'UNESCO  
Création graphique et mise en page : Optima Graphic Design  
Consultants Ltd

Image de couverture : Miguel Morales Madrigal  
Légende : Choix d'écoles

Illustrations et supports infographiques :  
Housatonic SRL Unipersonale

Dessins : Julio Carrión Cueva (Karry)  
et Miguel Morales Madrigal

Traduit par Strategic Agenda et Emilie Zinsou

Toute erreur ou omission constatée dans la version imprimée du présent rapport sera corrigée dans la version en ligne disponible à l'adresse : <http://fr.unesco.org/gem-report/>

Le présent rapport ainsi que tous les documents connexes peuvent être téléchargés à l'adresse suivante :  
[Bit.ly/2022youthreport](http://Bit.ly/2022youthreport)

**Série des Rapports mondiaux de suivi sur l'éducation**

- 2021/2 *Les acteurs non étatiques dans l'éducation  
Qui décide ? Qui est perdant ?*
- 2020 *Inclusion et éducation : Tous sans exception*
- 2019 *Migration, déplacement et  
éducation : Bâtir des ponts, pas des murs*
- 2017/8 *Rendre des comptes en matière d'éducation :  
Tenir nos engagements*
- 2016 *L'éducation pour les peuples et la planète :  
Créer des avenir durables pour tous*

Comme le précisent la Déclaration d'Incheon Éducation 2030 et le cadre d'action afférent, le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation* constituera le mécanisme de suivi et de rapport sur l'ODD 4 et sur l'éducation dans les autres ODD et devra [rendre] compte de l'application des stratégies nationales et internationales visant à ce que tous les partenaires concernés respectent leurs obligations, dans le cadre du suivi et de l'examen d'ensemble des ODD. Ce *Rapport* est préparé par une équipe indépendante qui siège à l'UNESCO.

Le choix et la présentation des données contenues dans cette publication et les opinions qui y sont exprimées sont ceux de l'équipe du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation* ; ils ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation. Le directeur du *Rapport* assume la responsabilité globale des opinions et des points de vue qui y sont exprimés.

### L'équipe du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation*

Directeur : Manos Antoninis

Daniel April, Bilal Barakat, Marcela Maria Barrios Rivera, Madeleine Barry, Katherine Black, Nicole Bella, Celia Eugenia Calvo Gutierrez, Daniel Caro Vasquez, Anna Cristina D'Addio, Dimitra Dafalia, Dmitri Davydov, Francesca Endrizzi, Constanza Ginestra, Chandni Jain, Priyadarshani Joshi, Maria-Rafaela Kaldi, Josephine Kiyenje, Craig Laird, Katie Lazaro, Kate Linkins, Camila Lima De Moraes, Kassiani Lythrangomitis, Anissa Mehtar, Claudine Mukizwa, Yuki Murakami, Manuela Pombo Polanco, Judith Randrianatoavina, Kate Redman, Maria Rojnov, Laura Stipanovic, Ulrich Janse van Vuuren, Juliana Zapata, Lema Zekrya et Jiaheng Zhou.

Le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation* est une publication annuelle indépendante. Le *Rapport GEM* est financé par un ensemble de gouvernements, d'agences multilatérales et de fondations privées et il est animé et soutenu par l'UNESCO.



# Qui décide ? Qui est perdant ?

## SYNTHÈSE

Ce *Rapport* a été produit en partenariat avec le Forum mondial des étudiants pour vous donner un aperçu du point de vue des jeunes sur les différents rôles et l'impact des acteurs non étatiques de l'éducation. Pour beaucoup, débattre du rôle des acteurs non étatiques de l'éducation se résume rapidement à se demander si les écoles privées sont un atout ou un obstacle à une éducation de qualité.

Mais, comme le montre ce *Rapport*, le rôle des acteurs non étatiques a un impact sur bien d'autres aspects du secteur de l'éducation, qu'il s'agisse des manuels scolaires que vous utilisez, de la nourriture dans vos cantines, du soutien scolaire complémentaire que vous recevez, des compétences que vous pouvez acquérir au travail et bien plus encore.

Le *Rapport* invite les jeunes à se joindre à l'appel à #RedéfinirLesRègles lancé aux gouvernements, appel qui garantira que l'implication des acteurs non étatiques ne compromette pas la promesse de fournir un an d'enseignement pré-primaire et douze ans d'enseignement primaire et secondaire gratuit pour tous.

L'UNESCO est l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture. L'UNESCO est convaincue que la coopération politique et économique ne suffit pas à assurer l'adhésion durable et sincère des peuples. La paix doit être fondée sur le dialogue, la compréhension mutuelle ainsi que la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Dans cet esprit, l'UNESCO développe des outils éducatifs et des programmes scientifiques et culturels afin de renforcer les liens entre les nations, d'encourager les pays à adopter des normes internationales et de favoriser la libre circulation des idées et le partage des connaissances.

**Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire une famille sur douze est contrainte d'emprunter de l'argent pour financer l'éducation.**



**Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.**

RAPPORT MONDIAL DE SUIVI SUR L'ÉDUCATION 2021/2

2022

# Rapport des Jeunes

LES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS L'ÉDUCATION:  
QUI DÉCIDE ? QUI EST PERDANT ?

# PRÉFACE

**Plus nous approchons de la date d'achèvement prévue pour les objectifs de développement durable, plus nous percevons les défis qui nous attendent. Les écarts sont plus nets et les chiffres en disent bien plus long que les mots. Dans le monde entier, l'appel à l'action lancé par les jeunes leaders et activistes auprès des gouvernements et des responsables politiques a été retentissant.**

Je suis la déléguée officielle du Forum mondial des étudiants, la première et la seule structure de gouvernance étudiante indépendante, démocratique et représentative au monde, qui se consacre à la promotion des droits et des perspectives des organisations et des mouvements étudiants au niveau mondial. Nous sommes fiers d'avoir rédigé le *Rapport des jeunes 2022* avec l'équipe du *Rapport GEM* à un moment aussi critique au cœur de la pandémie mondiale.

L'éducation publique a beau être réputée inclusive et accessible aux étudiants de tous horizons, les données du *Rapport des jeunes GEM 2022* exposent les lacunes qui persistent et restent un facteur d'exclusion pour certains des enfants les plus marginalisés. Un tiers des dépenses d'éducation des ménages dans les pays à revenu faible et intermédiaire provient de ceux qui ont des enfants scolarisés dans des écoles publiques. Le coût élevé de l'éducation publique est particulièrement éprouvant pour ceux qui sont pris au piège de la pauvreté. Nous appelons les gouvernements à examiner de près le coût de l'éducation pour les familles et à garantir un accès réellement gratuit à un an d'enseignement pré-primaire et à douze ans d'enseignement primaire et secondaire pour tous.

Certes, nous plaidons pour que les États reconnaissent leur obligation de financer un enseignement primaire et secondaire de qualité pour tous les enfants et les jeunes, mais ce serait s'aveugler que d'ignorer que les acteurs non étatiques fournissent une éducation à 350 millions d'élèves du primaire et du secondaire dans le monde. Les acteurs non étatiques, mus par des raisons très diverses, allant de la philanthropie aux buts commerciaux, jouent un rôle majeur dans de nombreux systèmes éducatifs et sont une partie intégrante du réseau qu'ils forment. Cependant, nous devons faire attention à ce que les acteurs non étatiques ne deviennent pas un obstacle à une éducation libre, inclusive et accessible.

Nous devons nous demander où et comment les acteurs non étatiques remplissent efficacement un rôle qui contribue à notre but commun qu'est l'éducation pour tous. Faut-il encourager, limiter ou interdire la participation des acteurs non étatiques à l'éducation ? Évidemment, la réponse à cette question est très spécifique au contexte économique, social, politique, historique et culturel de chaque pays, mais les principes d'équité et d'inclusion doivent être respectés.

Je vous enjoins à rejoindre notre campagne #RedéfinirlesRègles afin de tenir les gouvernements comptables de leurs engagements et de continuer ces discussions si importantes avec votre Ministre de l'éducation. Avançons ensemble et prenons acte de l'urgence qu'il y a à agir.



**Dr Musarrat Maisha Reza,**  
Représentante du Forum mondial des étudiants et représentante des jeunes au sein du Conseil consultatif du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation*

*Maisha*

**L'éducation est un facteur de transformation pour soi-même et pour la société dans son ensemble. Inscrite dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'éducation agit comme un catalyseur pour l'épanouissement des individus grâce à l'actualisation des objectifs de développement durable (ODD).**

Cela n'est pas moins vrai dans l'enseignement supérieur, qui est une source de diffusion des connaissances et de mise en œuvre des principes de développement durable ; il donne à la prochaine génération de jeunes militants et de citoyens socialement responsables des armes et des moyens d'agir.

Pourtant, le désir de *construire un monde meilleur grâce à l'enseignement supérieur* est entravé par de nombreux problèmes d'équité et d'accessibilité. La multiplication des prestations et des interventions d'acteurs non étatiques et d'organismes non traditionnels dans l'enseignement supérieur constitue à la fois une opportunité à part entière et un défi de taille. Si l'innovation des acteurs non étatiques a permis aux campus d'enseignement supérieur de se *reconfigurer* numériquement pendant la pandémie de COVID-19, cette intervention ne s'est pas toujours traduite par une refonte équilibrée de l'infrastructure sociale et numérique de l'enseignement supérieur. De nouveaux partenariats public-privé continuent de brouiller les frontières entre les milieux universitaires et le monde de l'entreprise, comme en témoignent la montée en puissance des acteurs non étatiques dans l'offre de formation, les contrôles de qualité universitaires, le développement technologique, les débouchés de la recherche, la confidentialité des données et l'octroi de bourses d'études et de subventions.

Tandis que les sociétés multinationales continuent de s'étendre au-delà des frontières, une nouvelle forme d'étudiant – l'étudiant délocalisé – est apparue, dont l'existence marque une évolution à la fois intéressante et incertaine dans l'enseignement supérieur. Entre-temps, des services tiers de formation coûteux prennent désormais en charge les admissions pour s'inscrire dans des universités prestigieuses, influençant la reconnaissance mondiale des qualifications et la mobilité interrégionale. Les programmes d'études et la structure pédagogique reflètent désormais les intérêts commerciaux, comme en témoigne l'augmentation du financement privé par thème dans les établissements d'enseignement supérieur. Le développement technologique privé continue de favoriser les pays du Nord et de désavantager les pays du Sud, faisant porter le poids d'une dette de plus en plus systémique – voire

intergénérationnelle – à de nombreux peuples qui n'ont pas d'autre choix pour acquérir ces technologies.

Même si certains ont un accès plus facile à ces technologies, d'importantes questions éthiques demeurent concernant la surveillance, l'inclusivité et les implications de ces outils technologiques sur la santé publique et le bien-être. En cette époque où les inégalités en matière d'éducation – au sein des sociétés et entre les pays – se conjuguent avec les crises existentielles, notamment le changement climatique et les pandémies, le maintien d'un enseignement et d'une recherche libres et indépendants doit être reconnu comme essentiel pour soutenir une approche collective globale du développement durable.

Le Forum mondial des étudiants, organisation qui regroupe les principales fédérations étudiantes dans le monde, soutient la campagne #RedéfinirLesRègles. Nos partenaires régionaux – la All-African Students' Union (AASU), la Commonwealth Students' Association (CSA), la European Students' Union (ESU), le Organising Bureau of European School Student Unions (OBESSU), et la Organización Continental Latinoamericana y Caribeña de Estudiantes (OCLAE) – se félicitent de la publication du *Rapport GEM des jeunes Qui décide ? Qui est perdant?* qui appelle à s'assurer que l'éducation est abordable et à réglementer l'éducation privée. L'éducation étant reconnue comme un instrument clé pour la réalisation des ODD, il est capital d'évaluer l'impact des acteurs non étatiques dans l'enseignement supérieur et le secteur éducatif au sens large pour opérer un changement transformateur dans un monde de plus en plus complexe.



Ellen Dixon



Giuseppe Lipari

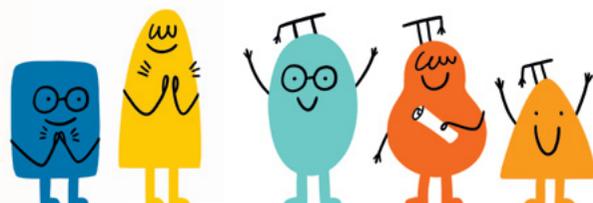


Ettore Bucci

Forum mondial des étudiants

# ENGAGEZ-VOUS

Joignez-vous à notre campagne pour demander aux gouvernements de **#RedéfinirLesRègles** et de veiller à ce que l'implication des acteurs non étatiques ne compromette pas leur engagement à fournir un an d'enseignement pré-primaire et douze ans d'enseignement primaire et secondaire gratuit pour tous.



**Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, une famille sur 6 doit épargner, et une famille sur 12 doit emprunter pour financer l'éducation.** En Haïti, au Kenya, aux Philippines et en Ouganda, 30 % au moins des familles empruntent pour couvrir les frais liés à l'éducation.

**Ce sont les familles des pays les plus pauvres qui paient le plus pour l'éducation.** Les ménages assument 39 % du coût de l'éducation dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur, contre seulement 16 % dans les pays à revenu élevé, le gouvernement prenant le reste en charge.

**L'éducation publique a encore de nombreux coûts cachés.** Environ un tiers des dépenses d'éducation primaires et secondaires des ménages dans les pays à revenu faible et intermédiaire provient des ménages ayant des enfants scolarisés dans des écoles publiques. Une grande partie des coûts est due aux uniformes et autres fournitures scolaires ; ceux-ci représentent près des deux cinquièmes du montant que les ménages consacrent à l'éducation dans 15 pays à revenu faible ou intermédiaire.

**Les écoles privées et les cours particuliers font augmenter ces coûts pour les ménages.** Au niveau mondial, en moyenne, 3,2 % du budget des ménages est consacré à l'éducation, mais ce chiffre passe à 6 % dans les pays où une part importante des inscriptions se fait dans des écoles privées.

**Un pays sur quatre ne réglemente pas le montant des frais facturés par les écoles privées.** Dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur, les parents très précaires ont recours à diverses stratégies pour faire face aux dépenses liées aux écoles privées, notamment se rabattre sur des écoles non homologuées et moins chères, mais dont les équipements sont souvent médiocres et l'enseignement de moins bonne qualité.

Nous appelons les gouvernements à :

- » Surveiller les dépenses des ménages en matière d'éducation – et s'assurer que les plus pauvres ne sont pas évincés des bonnes écoles à cause de leur coût, ni cantonnés dans des écoles de moindre qualité.
- » Mieux faire respecter la réglementation de l'enseignement privé, mais aussi mettre à profit cette réglementation pour promouvoir l'équité et l'inclusion dans l'éducation.

Rendez-vous à la fin de ce Rapport pour en savoir davantage :

- » Quel pourcentage de familles doivent emprunter de l'argent pour financer les coûts de l'éducation de leurs enfants dans votre pays ?
- » Quelle part des dépenses d'éducation est couverte par les ménages dans votre pays.

**...ET JOIGNEZ-VOUS À NOTRE CAMPAGNE, EN TWEETANT LES RÉSULTATS OU EN UTILISANT NOTRE MODÈLE DE LETTRE POUR ÉCRIRE DIRECTEMENT À VOTRE MINISTRE DE L'ÉDUCATION.**

# MESSAGES CLÉS

**Les acteurs non étatiques sont impliqués dans tous les aspects de l'éducation.** En d'autres termes, sans les acteurs non étatiques, l'éducation de 350 millions d'enfants supplémentaires relèverait de la responsabilité de l'État. L'implication de ces acteurs n'est cependant pas sans incidence – notamment sur les manuels scolaires utilisés, sur la nourriture proposée dans les cantines, sur le soutien supplémentaire mis à disposition et sur les compétences enseignées.



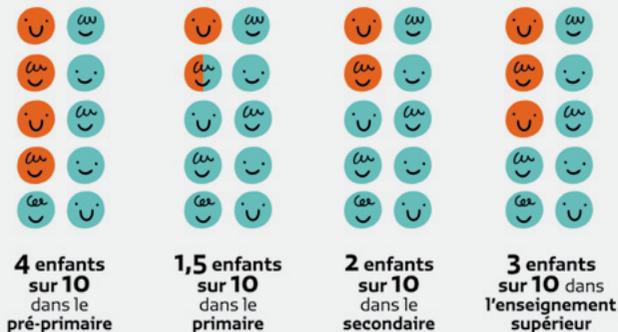
Des acteurs non étatiques créent des écoles privées à bas prix au Ghana. La multiplication de ces établissements a entraîné une concurrence en matière d'enseignement de qualité **MAIS ELLE A ÉGALEMENT AGGRAVÉ L'EXCLUSION DES GROUPES MARGINALISÉS, NOTAMMENT LES PLUS PAUVRES.** Certaines écoles confessionnelles ont accordé des bourses d'études à certains étudiants brillants mais défavorisés. Certaines ont également fourni du matériel pédagogique et des uniformes afin de soutenir les écoles pauvres de certaines communautés.

**BISMARCK, 31 ANS, GHANA**



**350 millions d'enfants de plus** relèverait de la responsabilité de l'État.

Les acteurs privés fournissent un enseignement à environ



et ces proportions **augmentent** à tous les niveaux au fil du temps.

**L'éducation publique bénéficie d'un soutien populaire.** Dans 34 pays à revenu intermédiaire et élevé, trois personnes sur quatre préféreraient que les dépenses publiques consacrées à l'éducation soient plus importantes. Ce soutien augmente proportionnellement au degré d'inégalité du pays considéré. Près de neuf personnes sur dix pensent que l'éducation doit être principalement publique.



L'éducation, en tant que droit humain fondamental, devrait **ÊTRE FINANCÉE PAR DES FONDS PUBLICS ET GRATUITE.** Un enseignement public, gratuit et de qualité tout au long de la vie n'est pas seulement essentiel sur le plan individuel, mais il constitue **LA PIERRE ANGLAIRE D'UNE DÉMOCRATIE SOLIDE.** Les services éducatifs privés risquent de saper les normes démocratiques et la cohésion sociale en favorisant l'influence et la prise de décision d'acteurs qui n'ont pas de comptes à rendre aux citoyens par rapport à un droit universel. Le mélange de l'offre publique et privée, même s'il part d'une bonne intention, créera également une hiérarchie au sein de l'éducation et une inégalité des chances.

**GEORGIA, 29 ANS, ROYAUME-UNI**

### Ce soutien s'est toutefois progressivement érodé dans plusieurs pays à revenu faible et intermédiaire.

Dans les endroits où les écoles publiques se sont raréfiées et où leur qualité s'est détériorée, de nombreuses familles ont tout simplement cessé d'y envoyer leurs enfants. La part des établissements privés dans le monde a augmenté de 7 points de pourcentage en une dizaine d'années : elle est passée à 17 % en 2013 dans l'enseignement primaire et à 26 % en 2014 dans l'enseignement secondaire. Elle est restée plus ou moins la même depuis lors. En Asie centrale et en Asie du Sud, la part des inscriptions dans des établissements privés est de 36 % dans l'enseignement primaire et de 48 % dans l'enseignement secondaire.

### L'enseignement public n'est pas gratuit.

Les ménages représentent 30 % des dépenses totales consacrées à l'éducation dans le monde et 39 % dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure. Cela s'explique en partie par le fait que les familles les plus riches tentent de donner un avantage compétitif à leurs enfants. Une grande partie de ces dépenses est néanmoins consacrée à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, que les gouvernements s'étaient engagés à dispenser gratuitement. Environ 8 % des familles contractent des emprunts pour payer les frais de scolarité. Ce chiffre passe à 12 % dans les pays à faible revenu et à au moins 30 % en Haïti, au Kenya, en Ouganda et aux Philippines.

### L'enseignement public est rarement inclusif.

De nombreux systèmes d'éducation publique ne parviennent pas à prévenir la stratification et la ségrégation. Un indice de diversité sociale dans les écoles, basé sur les données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves, a révélé que l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Mexique présentaient des niveaux élevés comparables de stratification en 2018, bien que seul le Chili ait fait l'objet de critiques pour la part élevée d'établissements privés dans son système éducatif.



L'enseignement public en Guinée n'est pas à la hauteur, il n'est pas accessible et, surtout, il n'est pas de bonne qualité car les écoles existantes sont presque toutes délabrées. Les habitants de l'intérieur du pays ont besoin d'enseignants. Là où il y a des enseignants, ils ne sont pas bien formés ou ils ont une formation mais elle est obsolète. Les écoles privées disposent d'une infrastructure à peu près adéquate, mais on ne peut que constater l'absence de contrôle de leur fonctionnement par l'État.

*MAMADOU, 25 ANS, GUINÉE*

**Les coûts de l'enseignement privé sont un problème majeur pour les parents les plus pauvres.**

### Une famille sur cinq



doit économiser pour pouvoir payer les **frais de scolarité**.



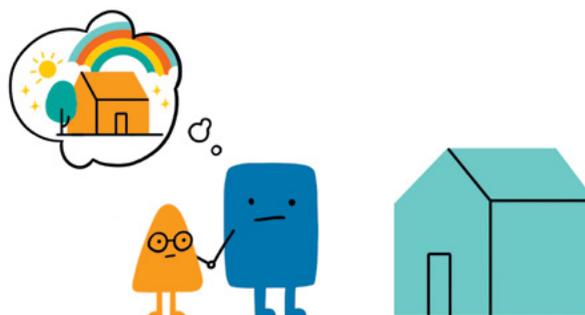
Les gouvernements devraient investir dans l'éducation publique pour garantir sa qualité. Ce qui se passe dans mon pays, le Brésil, c'est que l'enseignement public dans les écoles est de mauvaise qualité ; seuls les plus riches qui étudient dans des écoles privées ont accès à un enseignement de qualité et, par conséquent, sont admis dans les meilleures universités, qui sont toutes publiques. Les universités privées, où vont la plupart des étudiants pauvres, sont de très mauvaise qualité et devraient être davantage fiscalisées.

*BIANCA, 22, ANS, BRÉSIL*

### Les services éducatifs dispensés par différents types de prestataires s'équivalent.

Des données provenant de 30 pays à revenu faible et intermédiaire montrent qu'une fois les caractéristiques du ménage prises en compte, l'avantage présumé de la fréquentation d'un établissement privé chute de 50 % à 67 %. D'après un échantillon de 49 pays, les ménages les plus riches sont presque dix fois plus susceptibles que les ménages pauvres de fréquenter une école privée. En outre, les parents qui sont en mesure de choisir l'école que fréquentent leurs enfants le font suivant leurs croyances religieuses, pour des raisons pratiques et en fonction des caractéristiques démographiques des élèves plutôt que de la qualité d'enseignement, sur laquelle ils disposent rarement d'informations suffisantes.

Des données provenant de **30 pays à revenu faible et intermédiaire** ont révélé que les avantages liés à la fréquentation d'une **école privée**



diminuent de la **moitié** aux **deux tiers** après ajustement en fonction de la **richesse des ménages** et des facteurs de **sélection**.



La taxe la plus courante est celle de « la classe » ou de « la caisse de l'école ». Il s'agit d'une taxe forfaitaire que chaque élève doit régler pour les fournitures scolaires ou d'autres frais qui devraient être payés par les autorités locales. Mais la plupart du temps, ce n'est pas le cas. Bien que la collecte obligatoire de ces fonds soit interdite par la loi, elle est maquillée en « don volontaire » avec la pression de l'obligation exercée par les pairs.

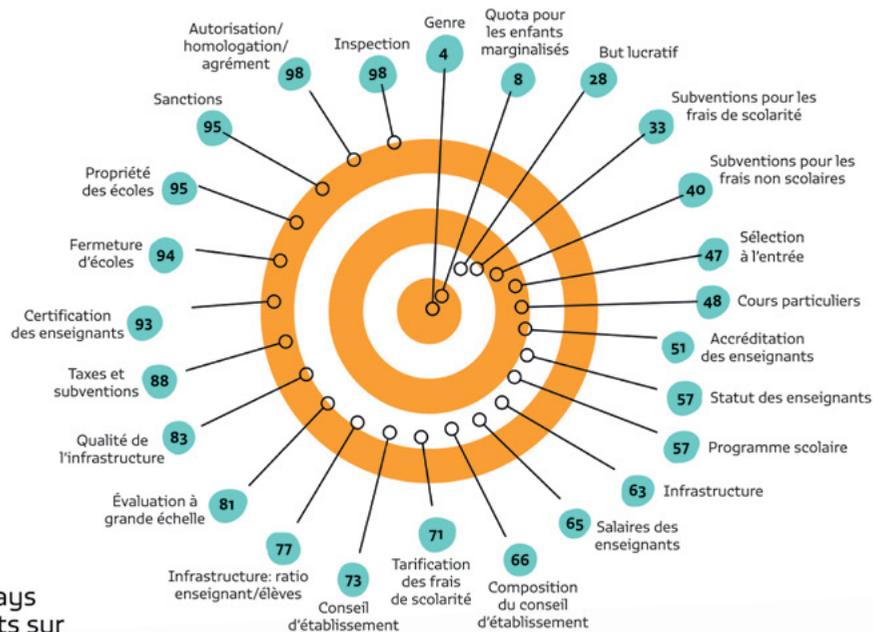
*ONITA, 24, ANS, ROUMANIE*



Il n'y a pas de frais de scolarité pour l'enseignement public en Autriche. Cependant, il y a des coûts cachés à tous les niveaux, à commencer par le matériel scolaire, les repas, les tickets de transport public, jusqu'aux activités extrascolaires, aux voyages scolaires et au soutien scolaire. Quand on fait le décompte des coûts cachés par jour, c'est toujours un choc.

*ALEXANDRA, 21 ANS, AUTRICHE*

## #RedéfinirLesRègles: de nombreux pays ne disposent pas de réglementations suffisantes pour garantir l'équité et la qualité de l'éducation.



Pourcentage de pays avec les règlements sur questions spécifiques en matière d'éducation

### Les capacités de réglementation, de suivi et d'application des normes sont généralement faibles aux endroits où il y en a le plus besoin.

L'analyse de 211 systèmes éducatifs pour les besoins du site Web de l'outil Profiles for Enhancing Education Reviews (PEER) montre que les réglementations tendent à porter sur l'enregistrement, l'approbation ou l'octroi de licences (98 %), la certification des enseignants (93 %), les infrastructures (80 %) et le nombre d'élèves par enseignant (74 %). Elles portent beaucoup plus rarement sur la qualité ou l'équité : 67 % d'entre elles réglementent l'établissement des frais de scolarité, 55 % appliquent des mesures pour prévenir les procédures d'admission sélectives des élèves dans les écoles non étatiques, 27 % interdisent la réalisation de bénéfices et seulement 7 % prévoient des quotas pour favoriser l'accès des groupes défavorisés. Le soutien scolaire privé n'est pas réglementé dans 48 % des pays et n'est réglementé que dans le cadre de la législation commerciale dans 11 % des pays.



Le Gouvernement doit jouer un rôle de surveillance par le biais du Ministère de l'éducation afin de contrôler le respect du programme scolaire. Il devrait être en mesure d'homologuer tous les centres d'apprentissage pour s'assurer qu'ils sont de bonne qualité, de former les enseignants [et] de concevoir un programme académique.

Cependant, il y a tellement d'écoles, surtout privées, qui ne sont pas de bonne qualité, avec des enseignants non qualifiés, et pourtant le Gouvernement n'a fait aucun effort concret pour améliorer cette situation. Cela affecte les résultats d'apprentissage.

LYNDA, 27 ANS, OUGANDA



Je pense que les gouvernements devraient étendre leur rôle de supervision aux écoles privées afin de s'assurer que ce qui est enseigné et les principes et règles financières des écoles n'entrent pas en conflit avec les valeurs que le pays défend.

*AWURAMA, 24 ANS, GHANA*

**La présence des acteurs non étatiques est encore plus forte dans l'éducation de la petite enfance, dans l'enseignement technique et supérieur, ainsi que dans l'éducation pour adultes.**

Et ce parfois au détriment de l'équité et de la qualité. Aux États-Unis, un lien a été établi entre les universités qui cherchent à maximiser leurs profits et la baisse des résultats des étudiants. Les institutions qui proposent des formations privées sur des marchés concurrentiels ou dans le cadre de systèmes de développement des compétences, à l'image du programme de prêts TVET FEE-HELP en Australie et de la National Skill Development Corporation en Inde, ont été contraintes de repenser leurs processus de redevabilité et de suivi afin d'accroître la qualité de leurs services et d'améliorer leurs résultats en matière d'employabilité.

**Les gouvernements doivent partir du principe que les établissements scolaires, les étudiants et les enseignants font partie d'un seul système.**

Les normes, les données, les mesures incitatives et la redevabilité doivent aider les gouvernements à protéger, à respecter et à faire valoir le droit à l'éducation de tous, ainsi que les empêcher d'ignorer les privilèges ou l'exploitation. Si l'enseignement financé par des fonds publics ne doit pas nécessairement être dispensé par le système public, les disparités des processus éducatifs, les résultats des élèves et les conditions de travail des enseignants doivent toutefois être abordés de front. Plutôt que d'être protégées à tout prix par le secret commercial, l'efficacité et l'innovation devraient être diffusées et pratiquées par tous. Pour y parvenir, il convient de préserver la transparence et l'intégrité des processus d'élaboration des politiques publiques relatives à l'éducation.



Le Gouvernement a un rôle de premier plan à jouer afin de garantir l'assurance de qualité dans les établissements d'enseignement et de veiller à ce que tout le monde ait accès à une éducation de très bonne qualité.

*OSMAN, 26 ANS, SIERRA LEONE*



En ce moment, je suis un programme de master à temps partiel dans une université privée. Malheureusement, c'était difficile de trouver un programme public qui me donne assez de flexibilité pour concilier éducation et travail.

*SEBASTIAN, 28 ANS, AUTRICHE*

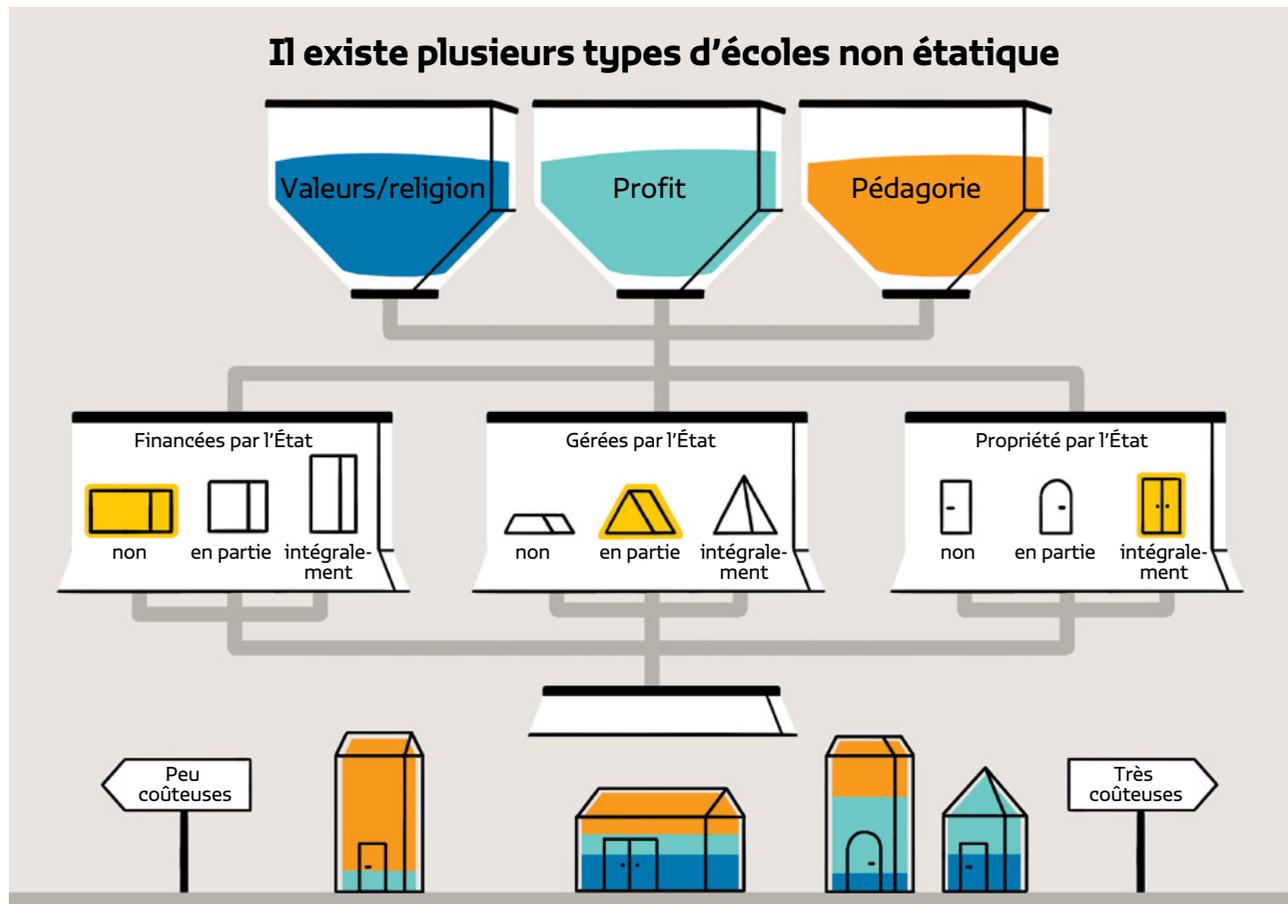


Je pense que les gouvernements doivent veiller à ce que chaque jeune puisse accéder à un niveau d'éducation élevé et cela signifie qu'il faut s'assurer que les écoles, tant privées que publiques, dispensent un enseignement de haut-niveau et d'une qualité comparable. Ils doivent se charger de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'inégalités dans nos systèmes éducatifs.

*NEVILLE, 18 ANS, IRLANDE*

## DES IDÉES REÇUES SUR LES ACTEURS ÉTATIQUES ET NON ÉTATIQUES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION PRÉVALENT

Dix idées reçues récurrentes sur les acteurs étatiques et non étatiques du secteur de l'éducation sont remises en question tout au long de ce Rapport.



**Idée reçue n° 1. Les acteurs étatiques et non étatiques se distinguent clairement.** La discussion sur les acteurs non étatiques dans le secteur de l'éducation s'appuie généralement sur une classification binaire : les écoles publiques et privées. En pratique, le contexte éducatif est plus complexe que cela et les distinctions ne sont pas si nettes. Les acteurs non étatiques sont très hétérogènes. Ils intègrent le secteur de l'éducation pour diverses raisons relatives à des idées, des valeurs, des croyances ou des intérêts. Beaucoup d'entre eux concluent des accords organisationnels formels ou informels avec le gouvernement, comme des contrats et des partenariats public-privé, qui brouillent les lignes permettant de les distinguer.

**Idée reçue n° 2. L'ampleur de la privatisation est connue.** La description des tendances relatives au rôle des acteurs non étatiques repose souvent sur la part des établissements privés dans le total des inscriptions. Comment les pays comptabilisent-ils les enseignants des écoles publiques qui gagnent un revenu supplémentaire en donnant des cours aux élèves après leurs heures de travail ? Dans quelle mesure un système éducatif qui externalise les manuels scolaires, l'évaluation ou la gestion des données, voire la restauration et le transport, est-il public ? Une politique gouvernementale rédigée par un lobbyiste peut-elle toujours être considérée comme publique ?



Je pense que les prêts étudiants devraient être interdits, car ils découragent de faire des études. L'accès à l'éducation devrait être gratuit pour tous les étudiants ; toutes les barrières liées au coût de l'éducation constituent une violation du concept fondamental de l'éducation en tant que droit humain.

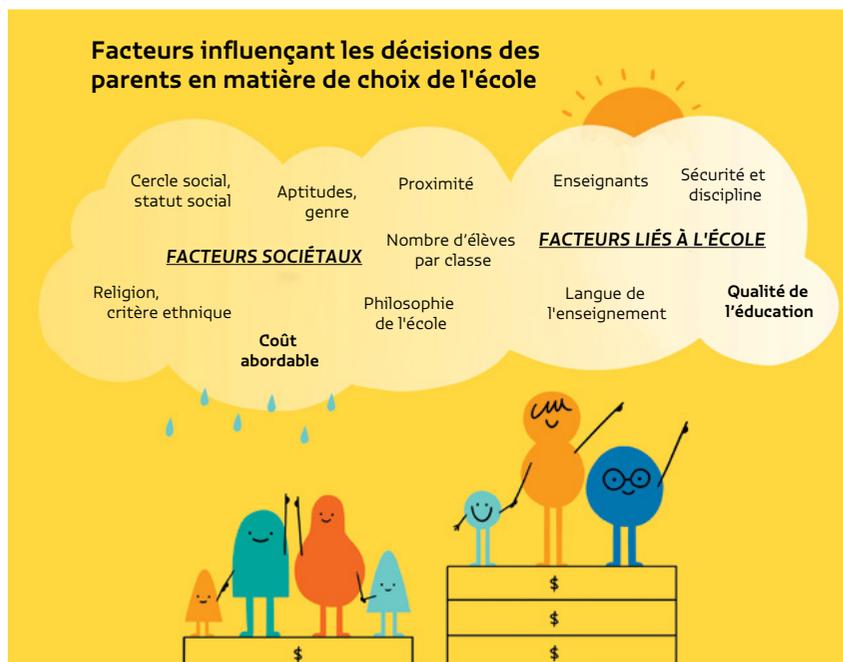
*GIUSEPPE, 24 ANS, ITALIE*

**Idée reçue n° 3. La privatisation de l'éducation est le fait du secteur privé.**

La grande majorité des prestataires privés sont des écoles à propriétaire unique. Ils sont apparus en réponse aux préoccupations sincères des parents concernant l'appauvrissement de la qualité des écoles publiques dû à la négligence. Lorsque les signes de ce déclin se sont faits évidents, les ménages riches et, dans une moindre mesure, les ménages plus pauvres ont quitté le système public, ce qui a ébranlé son soutien et diminué ses financements. L'élitisme des dirigeants politiques, lequel a accru leur tolérance à l'égard des inégalités et affaibli leur engagement à protéger l'enseignement public ainsi que les populations défavorisées qui en bénéficiaient.

**Idée reçue n° 4. L'enseignement public est équitable.** Pour compenser les lacunes des écoles publiques, les ménages paient fréquemment des coûts éducatifs élevés qui se déclinent en frais cachés, en paiements directs évitables et en dépenses supplémentaires. S'il est courant de critiquer les systèmes éducatifs qui ont ouvert les portes aux prestataires non étatiques – ce qui, par ailleurs, exacerbe les inégalités – de nombreux systèmes éducatifs publics ne parviennent pas à prévenir la stratification et la ségrégation.

**Idée reçue n° 5. Les parents fondent leur choix d'école sur des informations fiables relatives à la qualité de l'enseignement.** Les partisans des établissements scolaires non étatiques et de la possibilité de choix de l'école partent en général du principe que les parents, en tant que consommateurs, disposent des informations nécessaires sur les meilleures écoles et les utilisent à bon escient. Les données requises pour déterminer la valeur ajoutée des écoles aux résultats scolaires des enfants sont trop complexes pour que la plupart des pays soient en mesure de les gérer, et encore moins de les communiquer. Les parents choisissent les écoles qui leur plaisent pour d'autres raisons, telles que les croyances religieuses, la commodité et les caractéristiques démographiques des élèves.



L'éducation est un droit humain, pas un commerce. Elle ne devrait pas être source de profits.

*NEVILLE, 18 ANS, IRLANDE*



La décision de mes parents quant au choix de l'école était principalement motivée par leur niveau de revenu.

*REXFORD, 30 ANS, GHANA*



Mes parents ont privilégié une école publique pour être sûrs que mes camarades de classe soient diversifiés. Les écoles privées attirent généralement une catégorie de personnes disposant de ressources importantes, et mes parents considéraient que ce n'était ni nécessaire, ni sain, ni utile à mon développement – en tant qu'être humain ou dans la cadre de mon parcours éducatif. Mes parents auraient eu les moyens de m'inscrire dans une école privée mais ont choisi de ne pas le faire pour les raisons précitées.

*FREDERIKKE, 29 ANS, DANEMARK*

Les plus riches étaient presque  
**10 fois plus susceptibles** que les plus démunis



de fréquenter une école privée sur un échantillon de **49** pays.



Une école privée qui facture des frais considérables encouragera les enseignants et l'administration à fournir aux élèves des opportunités qu'une école publique ne pourrait pas leur offrir. En outre, les écoles publiques en Inde souffrent d'un manque criant d'installations et d'équipements, notamment quand il s'agit de faire passer tous les enseignants et les élèves à l'apprentissage en ligne.

*ELINA, 17, ANS, INDE*

**Idée reçue n° 6. La concurrence contribue à l'amélioration des écoles.** La redevabilité et la concurrence saine incitent certaines personnes à s'améliorer. Dans la sphère économique, les entreprises se font concurrence pour survivre, car leur existence est conditionnée par la recherche du profit. On ne sait toutefois pas exactement comment cette dynamique s'exerce dans le secteur de l'éducation. En raison de la complexité du sujet, les études qui mettent en évidence les effets de la concurrence à l'échelle systémique sont rares, et les résultats ne sont pas concluants. Qui plus est, la concurrence peut conduire les écoles non étatiques à se plier aux aspirations des parents, quitte à aller à l'encontre des bonnes pratiques pédagogiques.

**Idée reçue n° 7. Les écoles et les universités privées sont de meilleure qualité.** Les classements des écoles publiés par les médias et lus par les parents

s'appuient généralement sur la comparaison des taux de réussite aux examens des écoles publiques et privées. Le taux d'admission des élèves varie, et les parents les plus susceptibles d'opter pour un établissement privé sont souvent les plus aisés, les plus instruits et les plus ambitieux. Les écoles privées peuvent à leur tour sélectionner les élèves en vue d'optimiser leurs chances d'obtenir les meilleurs résultats possible. En contrôlant ces facteurs, il est possible de réduire, voire d'éliminer l'écart entre les écoles publiques et privées.

**Idée reçue n° 8. Le secteur privé apporte une solution face au risque de non-scolarisation.**

Plus de 350 millions d'élèves du primaire et du secondaire sont inscrits dans des établissements privés. Si ces élèves passaient dans le système d'enseignement public, la crise serait inévitable. Les écoles privées sont en plein essor dans les zones urbaines, où près de la totalité des enfants sont scolarisés. Mais elles sont quasiment inexistantes dans les zones rurales. En outre, dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les enfants issus des 20 % de ménages les plus riches ont dix fois plus de chances de fréquenter une école privée que leurs camarades issus des 20 % les plus pauvres.

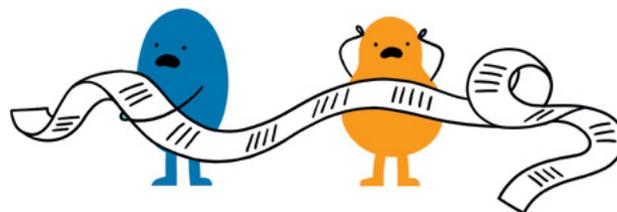
**Idée reçue n° 9. Le secteur privé apporte une solution aux déficits de financement dans le domaine de l'éducation.** Il y a souvent de grands espoirs que les organisations du secteur privé sont en mesure de combler le déficit de financement requis pour atteindre l'ODD 4. Jusqu'à présent, rien ne prouve qu'elles y soient disposées, ni même qu'elles en aient les moyens. Elles pourraient toutefois y contribuer de bien d'autres manières, notamment en s'acquittant de leurs impôts, en particulier dans les pays à revenu faible

et intermédiaire de la tranche inférieure, où les taux de mobilisation des recettes intérieures sont faibles et où les possibilités d'évasion et d'évitement fiscaux sont nombreuses. Le secteur privé pourrait aller plus loin en matière de développement des compétences et proposer davantage de services de garde d'enfants comme l'exige la réglementation nationale.

**Idée reçue n° 10. Les réglementations peuvent répondre à toutes les préoccupations concernant les services non étatiques.**

Les différentes parties s'entendent sur le fait que les activités non étatiques dans le domaine de l'éducation devraient être réglementées. On s'inquiète néanmoins du fait que les réglementations n'abordent pas suffisamment la marche à suivre pour promouvoir l'équité et la qualité à l'échelle du système. Peu de gouvernements cherchent à savoir si la fuite des ménages les plus riches vers les écoles privées favorise la ségrégation du système éducatif. Peu de gouvernements suivent les dépenses d'éducation des ménages et en étudient les implications au regard de l'équité. De nombreux gouvernements autorisent les processus d'admission sélectifs dans les écoles. Rares sont ceux qui réglementent les cours de soutien privés ou le lobbying, qui demeure généralement indéfini sous couvert de partenariats. Ils sont encore moins à disposer des ressources nécessaires pour mettre en œuvre et faire respecter les réglementations de manière efficace.

Les pays à revenu faible et intermédiaire ont perdu **US\$200 billion** en recettes fiscales,



ce qui excède le montant total de l'aide publique au développement.



Le système éducatif en Hongrie n'est pas le meilleur, malheureusement. Il y a de bonnes choses, mais la façon dont les professeurs enseignent est vraiment mauvaise. En conséquence, presque tous les élèves doivent faire appel à des professeurs particuliers, généralement pour les mathématiques, la chimie, la physique et les langues étrangères. Ce qui est triste, c'est que les enfants ont environ trois, quatre ou cinq leçons par semaine, ce qui fait beaucoup, et de ce fait, les enseignants des écoles sont réticents à donner plus de leçons gratuites aux enfants qui ont besoin d'aide pour comprendre les sujets. Dans ces conditions, j'ai dû aller voir un professeur de mathématiques privé trois fois par semaine. Ça m'a coûté beaucoup d'argent, et ça en dit long sur notre système éducatif.

*JÁZMIN, 19 ANS, HONGRIE*



Les cours particuliers n'étaient pas réglementés et étaient dispensés par des 'agences' de professeurs particuliers professionnels, des enseignants à la retraite ou des amis d'amis qui avaient des connaissances dans certains domaines mais n'avaient aucune qualification. Paradoxalement, les personnes appartenant déjà à des milieux privilégiés devaient généralement payer moins cher (ou ne pas payer du tout quand les tuteurs étaient des « amis des parents ») alors que les familles plus précaires qui n'avaient pas de relations très instruites étaient à la merci des agences privées.

*GEORGIA, 29 ANS, ROYAUME-UNI*

# RECOMMANDATIONS

Les secteurs public et privé ne sont pas diamétralement opposés. De plus, le rôle des acteurs non étatiques s'étend bien au-delà de la prestation de services éducatifs et englobe de nombreuses autres interventions à différents niveaux d'éducation et par le biais de divers canaux d'influence. Pour les décideurs, la question ne consiste pas seulement à déterminer si l'implication des acteurs non étatiques dans l'éducation répond aux normes de qualité convenues, mais aussi à savoir comment ces acteurs facilitent ou entravent les efforts visant à garantir l'équité et l'inclusion dans le domaine de l'éducation.

Deux orientations stratégiques relatives au financement et à l'offre ressortent de la mission des gouvernements consistant à protéger et honorer le droit à l'éducation. Premièrement, les gouvernements se sont engagés en 2015 à garantir un accès gratuit et financé par des fonds publics à une année d'enseignement préscolaire ainsi qu'à 12 années d'enseignement primaire et secondaire pour tous les enfants et les jeunes. Néanmoins, un pays sur trois consacre moins de 4 % de son PIB et 15 % de ses dépenses publiques totales à l'éducation – ils sont donc encore trop nombreux à ne pas affecter les fonds nécessaires au respect de cet engagement. Deuxièmement, les gouvernements doivent décider de l'importance du rôle qu'ils joueront dans la prestation et la gestion des services éducatifs. Leurs perspectives vis-à-vis de la possibilité de choix de l'école et des acteurs non étatiques varient considérablement.

Divers acteurs non étatiques occupent désormais une place plus importante dans de multiples aspects de l'éducation. Les entreprises déterminent si l'éducation constitue une activité lucrative et comment commercialiser leurs biens et services, mais aussi à qui elles doivent rendre des comptes : uniquement aux actionnaires ou à d'autres parties prenantes également ? Les ONG et les organisations de la société civile fixent leurs priorités et décident de la manière de les aborder : Doivent-elles combler les lacunes ou demander à l'État de le faire ? Les fondations établissent en outre des priorités et déterminent la manière d'influencer la société et de collaborer avec les systèmes éducatifs. Les enseignants et leurs organisations font des choix qui peuvent renforcer ou éroder la confiance dans les systèmes éducatifs publics.

L'appel au ralliement du *Rapport – Qui décide ? Qui est perdant ?* – est une invitation lancée aux décideurs à remettre en question leurs relations avec les acteurs non étatiques au regard de leurs choix fondamentaux : entre la liberté de choix et l'équité, les deux axes sur lesquels repose le droit humain que constitue l'éducation ; entre l'encouragement des initiatives (c'est-à-dire l'amélioration de la qualité à tous les niveaux du système) et la définition de normes (c'est-à-dire l'amélioration de la qualité pour tous les apprenants) ; entre des groupes de population aux moyens et besoins différents ; entre leurs engagements immédiats (c'est-à-dire 12 années d'éducation gratuite dans le cadre de l'ODD 4) et ceux qui doivent être réalisés progressivement (par exemple, l'éducation postsecondaire) ; ainsi qu'entre l'éducation et d'autres secteurs sociaux.

Les recommandations suivantes ont été formulées sur la base de ces informations afin de #RedéfinirLesRègles (de l'anglais #RighttheRules) et faire en sorte que l'équité dans le domaine de l'éducation soit protégée dans le cadre du financement, de la qualité, de la gouvernance, de l'innovation et de l'élaboration des politiques. L'objectif est de fournir une éducation de qualité tout en tirant parti des contributions potentielles des acteurs non étatiques sans faire de compromis en matière d'égalité. Mobiliser ce potentiel pourrait également mettre les gouvernements au défi de s'attaquer délibérément à la qualité médiocre et à l'inégalité de l'offre éducative publique.



Markus Grolik

## 1. Le financement de l'éducation favorise-t-il certains apprenants et en exclut-il d'autres ?

**Respecter l'engagement à assurer la gratuité d'un an d'enseignement préscolaire et de 12 années d'enseignement primaire et secondaire – financement public n'est toutefois pas nécessairement synonyme de prestation publique dans la mesure où l'équité peut être garantie**

**Les gouvernements doivent garantir la gratuité de l'éducation de qualité au point d'accès.**

Ils doivent veiller à ce que les ménages ne paient pas pour les biens et services éducatifs que leur pays s'est engagé à mettre à disposition gratuitement.

**Les gouvernements doivent surveiller les dépenses consacrées à l'éducation payées directement de la poche des ménages au moyen d'enquêtes sur les revenus et les dépenses de ces derniers.** Ils détournent souvent le regard des coûts moins documentés, tels que ceux des cours de soutien, qui exacerbent pourtant les inégalités.

**Tous les prestataires, étatiques et non étatiques, doivent offrir les mêmes conditions à l'ensemble des élèves.** S'engager à ce que l'éducation soit financée par l'État ne signifie cependant pas que les services éducatifs doivent être dispensés par l'État dans leur intégralité. Afin de garantir l'équité de l'éducation, tous les établissements scolaires doivent être traités comme faisant partie d'un seul système bénéficiant de règles, d'un soutien financier et de mécanismes de contrôle communs.



Dans mon école, il y avait beaucoup de coûts cachés, des uniformes [et] des fournitures indispensables comme des crayons, des stylos, et aussi un iPad qui était nécessaire car on l'utilisait à la place des manuels. Ce n'était pas une option facultative et de nombreuses familles se sont retrouvées dans l'incertitude quant à savoir si elles pouvaient ou non se le permettre

*NEVILLE, 18 ANS, IRLANDE*

**Toute tentative de diversification de l'offre doit être conçue de manière à garantir l'équité.**

En sous-traitant la gestion des écoles publiques, en subventionnant les coûts opérationnels des écoles privées ou en finançant les ménages de sorte qu'ils puissent fréquenter l'école de leur choix, ces mesures peuvent facilement finir par profiter aux apprenants les plus aisés.

**Les écoles ne doivent pas sélectionner les élèves.**

Les pays s'engagent à lutter contre la discrimination dans l'éducation, un principe qui doit figurer dans les politiques d'admission des écoles. Le droit des familles et des étudiants de choisir des écoles ne doit pas exacerber les inégalités.



Mes parents et moi avons principalement fondé le choix de mon école sur notre situation financière. J'avais 22 ans et j'étais admise dans toutes les meilleures universités des Philippines, même les privées, avec des bourses couvrant la totalité des frais. Cependant, je devais encore tenir compte des dépenses courantes, c'est pourquoi j'ai intégré l'université publique où le coût de la vie était le plus bas.

*RAVEN, 22 ANS, PHILIPPINES*

**Les prestataires non étatiques financés par l'État ne devraient pas facturer de frais.** Tous les pays doivent viser à garantir la gratuité de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Cependant, de nombreux pays en sont encore bien loin. Même les établissements privés dépendant de l'État facturent des frais.

**La recherche du profit est incompatible avec l'engagement à garantir la gratuité de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire.** La réglementation ou l'interdiction de la recherche du profit peuvent permettre de lutter contre les politiques relatives au choix de l'établissement scolaire qui exacerbent les inégalités.



Mon école était financée par l'État. Je n'ai même pas regardé les écoles privées, car ma famille n'aurait pas pu se le permettre.

NEVILLE, 18 ANS, IRLANDE



L'éducation n'est pas un bien commercial et ne doit en aucun cas être un mécanisme à but lucratif. L'éducation à but lucratif renforce les structures inégales et fait obstacle à la mobilité sociale et à l'égalité des chances. Alors que l'éducation peut être le plus grand facteur d'égalité – entre les genres, les milieux économiques et sociaux au sein d'un même pays ou d'une même région – elle peut également contribuer à renforcer l'inégalité et à étouffer les peuples et les communautés. Interdire la recherche de profits dans l'éducation est la première étape pour garantir l'égalité et faire en sorte que l'éducation valorise le talent plutôt que les privilèges. L'éducation est une chose que l'on construit, pas une chose que l'on achète.

FREDERIKKE, 29 ANS, DANEMARK

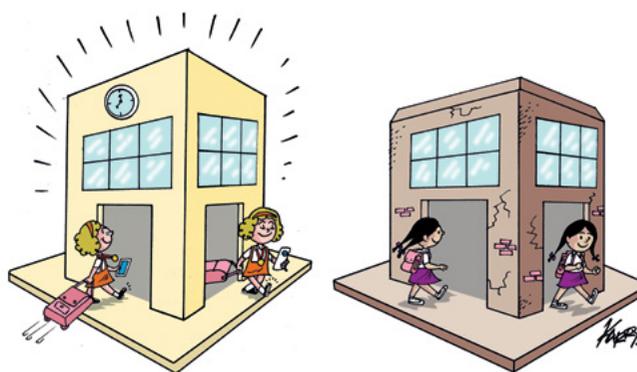
## 2. Tous les apprenants bénéficient-ils de la qualité d'éducation à laquelle ils ont droit ou certains sont-ils lésés à cet égard ?

**Établir des normes de qualité qui s'appliquent à l'ensemble des établissements scolaires étatiques et non étatiques**

**Les gouvernements doivent établir des normes de qualité qui s'appliquent à l'ensemble des établissements scolaires.** Les normes de qualité, qui couvrent non seulement les ressources mais aussi les résultats, protègent ceux qui ont le plus à perdre, elles doivent également porter sur la sécurité et l'inclusion. Ainsi que de la situation des écoles afin de les aider à progresser. L'application de ces recommandations devrait être évaluée pour chaque école, étatique ou non, et faire l'objet de rapports publics à des fins de redevabilité.

**Les enseignants devraient être valorisés en tant que professionnels dans l'ensemble des établissements scolaires.** Les qualifications des enseignants et les possibilités de perfectionnement professionnel ne devraient pas varier d'un prestataire

à l'autre. La segmentation des marchés du travail des enseignants et de fortes inégalités en matière de rémunération et de conditions de travail mettent en évidence le dysfonctionnement d'un système éducatif. Les gouvernements doivent s'attaquer progressivement à l'ensemble des causes profondes de ces déséquilibres.





Tout le concept d'écoles publiques et privées crée un fossé entre les élèves issus de milieux socioéconomiques différents. C'est presque comme si l'on mettait sur un piédestal les élèves qui vont dans une école privée et qu'on mettait à leur disposition des installations et des ressources qui leur donnent plus de chances de réussir. Je pense que l'enseignement public devrait être offert à tous afin d'égaliser les chances, en veillant à ce que les ressources fournies à chaque école soient adéquates et de bonne qualité.

*ELINA, 17 ANS, INDE*

### **Des mécanismes d'assurance qualité doivent être mis en place en vue de contrôler l'application des normes.**

La supervision gouvernementale par le biais d'inspections scolaires, d'examens et d'évaluations de l'apprentissage doit être assurée de manière régulière, quel que soit le prestataire. La capacité de l'État à mettre en œuvre ces mécanismes devrait être prise en compte dans leur conception.

### **Les pays doivent renforcer leurs processus d'assurance qualité dans le domaine de l'enseignement technique, professionnel et supérieur.**

À mesure que les gouvernements augmentent les subventions qu'ils versent aux individus ou concluent des contrats avec des entreprises pour promouvoir les programmes de formation, ils doivent protéger les populations les plus défavorisées, qui sont vulnérables à la fraude. Les universités à but lucratif ont ainsi attiré l'attention parce qu'elles dispensaient un enseignement de qualité minimale et qu'elles se livraient à des malversations.

### **Les gouvernements doivent veiller à ce que les cours de soutien privés n'aient pas d'impact négatif sur la qualité et l'équité du système.**

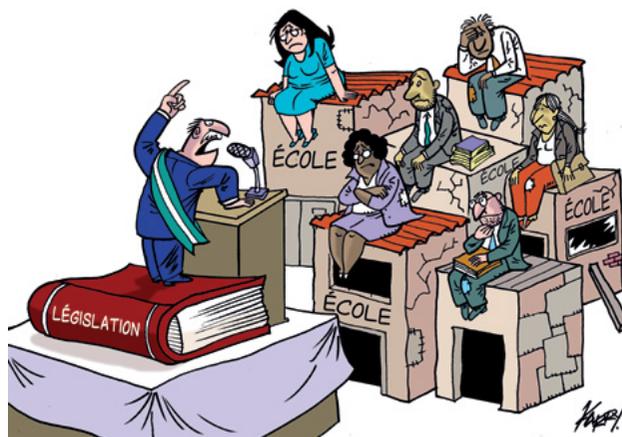
Les réponses politiques peuvent être diverses et comprendre des mesures visant à soutenir ceux qui risquent de ne pas bénéficier de ces services, la mise en place de permis d'enseigner pour les tuteurs, l'établissement de normes relatives aux tuteurs et la création de registres en ligne afin d'améliorer la supervision. Des interdictions de proposer des cours privés de soutien scolaire ont été imposées aux enseignants en activité. Leur application pourrait néanmoins entraîner la création d'un marché informel. Il convient dans l'idéal de s'attaquer aux causes profondes, telles que la faible rémunération des enseignants et les examens de fin d'études importants.

## **3. Les réglementations sont-elles efficaces et faisables ou entraînent-elles des conséquences négatives involontaires sur les apprenants issus de groupes défavorisés ?**

### **Établir des processus communs de suivi et de soutien qui s'appliquent à l'ensemble des établissements scolaires étatiques et non étatiques**

### **Les gouvernements doivent être capables de concevoir et de structurer la manière dont ils souhaitent impliquer les acteurs non étatiques et communiquer cette vision au moyen de réglementations.**

Ces réglementations doivent porter non pas sur les détails administratifs et les normes d'entrée – souvent inadaptées – mais sur les processus et les résultats éducatifs. Elles doivent être examinées de façon régulière et ajustées progressivement, de manière transparente et participative, et les écoles étatiques et non étatiques doivent être encouragées à y contribuer.



**Les prestataires de services éducatifs devraient toujours être réglementés en tant qu'entités éducatives par les autorités éducatives et non en tant que de simples entités commerciales par les régulateurs du marché.**

Certains prestataires sont réglementés en tant qu'entreprises dans les domaines de l'éducation et de la protection de la petite enfance, des cours de soutien privés et de la formation professionnelle. De même, d'autres prestataires sont supervisés par les ministères de la protection sociale ou par les autorités religieuses.



L'éducation n'est pas une marchandise ; les étudiants ne sont pas des clients. L'éducation devrait être gratuite, et si ce sont des acteurs privés qui empêchent cette avancée, des mesures devraient être prises par le Gouvernement pour les réglementer.

*CHIDUBEM, 21 ANS, NIGÉRIA*

**Les réglementations doivent être simples, transparentes et efficaces.** Le paradoxe réside dans le fait que la capacité réglementaire est au plus bas lorsque les besoins en la matière ainsi que les risques de corruption sont les plus élevés. Lorsque la capacité à contrôler et à faire respecter des règles difficiles à appliquer fait défaut, les réglementations deviennent inutiles et contre-productives.

**Les gouvernements doivent réglementer le phénomène considéré en toute impartialité.**

Des processus communs de suivi et de soutien sont nécessaires, montrant que les gouvernements se soucient de l'éducation de tous les enfants, quel que soit le type d'école qu'ils fréquentent. Les gouvernements doivent également établir une relation de confiance avec les prestataires non étatiques en les encourageant à s'enregistrer, en les incitant de façon adéquate à gérer efficacement leurs écoles.

#### 4. Les bonnes idées en matière d'éducation sont-elles encouragées ou étouffées ?

**Faciliter la diffusion de l'innovation à tous les niveaux du système éducatif pour le bien commun**

**Les décideurs doivent être capables de repérer les bonnes pratiques ainsi que les innovations et de laisser aux bonnes idées le temps de mûrir.** Personne n'a le monopole des bonnes idées.

L'éducation est une entreprise sociale et un système complexe. Le défi pour les décideurs consiste à encourager l'innovation, surtout lorsque le grand public est susceptible de préférer la conformité à l'expérimentation.

**Le gouvernement doit travailler en partenariat avec tous les acteurs en vue d'établir un système éducatif qui fonctionne pour tous, en privilégiant une approche consultative.**

Pour promouvoir l'innovation, il est nécessaire de créer un climat de confiance. En donnant la possibilité à de multiples acteurs d'interagir et de coopérer, le système public d'éducation et de formation peut tirer profit de différents points de vue et de différentes sources d'expertise afin d'innover et ainsi préserver sa pertinence.





Personnellement, je pense que les acteurs non étatiques ont créé des modèles d'éducation plus innovants que le secteur public. Par exemple, la Khan Academy ou les organisateurs de MOOC [Massive Open Online Courses ; Formation en ligne ouverte à tous] ont réussi à créer de nouveaux moyens d'adapter l'enseignement aux technologies d'apprentissage.

J'ai l'impression que la plupart des innovations se sont portées dans le secteur privé, en grande partie en raison de son environnement concurrentiel, mais cela a donné lieu à des façons créatives de participer à l'éducation. Autrement, comment aurait-on fait pour suivre des cours pendant les confinements si Zoom et d'autres dispositifs de vidéoconférence en ligne n'existaient pas ? Le problème est de savoir quand ces systèmes deviennent une forme d'exploitation et commencent à aller à l'encontre de leur objectif : exiger un paiement pour une technologie qui devrait contribuer à un bien public – bien qu'elle ait une longueur d'avance sur nos systèmes 'gratuits' actuels qui sont trop bureaucratiques et cloisonnés pour être en mesure de faire preuve de la créativité dans laquelle le secteur privé s'engage actuellement.

*ELLEN, 26 ANS, NOUVELLE-ZÉLANDE*

#### **Les gouvernements doivent encourager l'innovation au sein du système d'éducation publique.**

Pour cela, ils doivent communiquer leur engagement en faveur de l'excellence. Ils doivent surveiller l'apprentissage et ses facteurs déterminants, évaluer les bonnes pratiques et rassembler des informations à leur sujet, fournir les ressources permettant aux praticiens d'échanger au sujet de leurs expériences, ainsi que mettre à l'essai et déployer les bonnes idées.

#### **Les gouvernements devraient chercher à tirer des enseignements auprès des acteurs non étatiques.**

Les approches contextualisées et flexibles de l'enseignement qui concerne les apprenants marginalisés, qui peuvent être pratiquées dans les écoles non publiques, peuvent générer de nouvelles idées dont les gouvernements devraient profiter.

#### **Le rôle du gouvernement est de créer un environnement propice à l'innovation.**

L'éducation ne doit pas être considérée comme un marché où les producteurs de biens et services éducatifs sont encouragés à entrer en concurrence avec d'autres fournisseurs. Au contraire, les nouvelles idées doivent être partagées, testées et, si elles sont éprouvées, adoptées. Le rôle de l'État serait alors d'aider à les diffuser au sein du système éducatif, et celui des acteurs non étatiques serait de se les approprier pour le bien commun plutôt que pour des motifs économiques uniquement.



Les ONG, et notamment les organisations étudiantes, ont eu le rôle le plus déterminant dans mon évolution. Elles m'ont permis de développer la plupart de mes compétences en matière de plaidoyer, de travail d'équipe, de gestion des tâches, d'affirmation de soi, de flexibilité et de compétences sociales. En dehors de mon propre exemple, les ONG composées de bénévoles dans de nombreux domaines permettent d'acquérir des compétences qui ne sont pas développées dans les écoles.

*ONITA, 24 ANS, ROUMANIE*



Les écoles sont très déconnectées de notre réalité.

*BIANCA, 22 ANS, BRÉSIL*

## 5. Toutes les voix ont-elles les mêmes chances de façonner le débat public sur l'éducation ?

**Maintenir la transparence et l'intégrité du processus d'élaboration de politiques relatives à l'éducation publique afin de faire barrage aux intérêts particuliers**

**Les décideurs doivent tenir compte des idées et des points de vue de toutes les parties prenantes, et pas uniquement des plus haut placées.** Certains puissants acteurs disposent de l'influence nécessaire pour infléchir les politiques des décideurs à leurs fins, que ce soit au moyen du lobbying à huis clos ou de collusions entre lobbyistes et décideurs politiques. Certains acteurs popularisent l'idée selon laquelle la qualité de l'éducation a baissé au point que seules de drastiques solutions extérieures au gouvernement pourraient y remédier. Il serait néanmoins contre-productif de discréditer l'implication des acteurs non étatiques, lorsque leurs solutions visent à améliorer la qualité et l'équité du système éducatif.

**Les gouvernements doivent surveiller le lobbying exercé par les intérêts particuliers et s'en protéger afin d'éviter qu'il n'influence de manière indue les politiques publiques.** Afin de maintenir la confiance dans les processus d'élaboration de politiques publiques, il est possible, en fonction des capacités disponibles, d'introduire une série de mesures visant à promouvoir la transparence. Celles-ci peuvent consister à promulguer des lois relatives à la liberté d'information encourageant la divulgation des dons faits aux partis politiques et du contenu des réunions avec les hauts fonctionnaires, ainsi qu'à instaurer des règles interdisant aux fonctionnaires sortants d'occuper des postes dont ils pourraient tirer des avantages personnels et interdisant aux lobbyistes et à leurs mécènes d'occuper des fonctions publiques. Ces recommandations s'appliquent également aux organisations internationales qui requièrent toutes l'élaboration de politiques claires en matière de collaboration avec les acteurs non étatiques qui privilégient l'équité et l'inclusion.

« À de nombreuses reprises, j'ai pu participer à l'élaboration des politiques en tant que représentante des élèves – lors de séances d'écoute des jeunes, de tables rondes et de conversations avec les responsables politiques. Je pense que les jeunes devraient avoir plus de possibilités d'influencer l'élaboration des politiques.

*RAVEN, 22 ANS, PHILIPPINES*



Je pense que les acteurs privés ont une influence trop forte sur la politique de l'éducation par rapport au rôle limité qu'ils jouent dans la création de conditions d'accès et de participation à l'éducation équitables.

*MARTINA, 26 ANS, MALTE*



Les acteurs privés ont complètement révisé la politique d'éducation de mon pays il y a quatre décennies, dans le cadre de l'une des réformes néolibérales les plus rapides jamais vues dans le secteur de l'éducation. Maintenant, les universitaires nous informent qu'une grande partie du financement de la recherche dans le secteur tertiaire et de la politique éducative est influencée par des accords privatisés, tandis que les difficultés financières des établissements primaires et secondaires et l'impact des administrations scolaires influencent la portée de l'interprétation de la politique éducative définie par le Ministère de l'éducation.

*ELLEN, 26 ANS, NOUVELLE-ZÉLANDE*



## POURCENTAGE DE FAMILLES QUI ONT DÛ EMPRUNTER ET ÉPARGNER POUR FINANCER L'ÉDUCATION :

| Pays              | Empruntent pour financer l'éducation (%) | Épargnent pour financer l'éducation (%) |
|-------------------|--|---|
| Philippines       | 36                                       | 42                                      |
| Kenya             | 33                                       | 32                                      |
| Ouganda           | 33                                       | 32                                      |
| Haïti             | 32                                       | 28                                      |
| Zimbabwe          | 22                                       | 16                                      |
| Indonésie         | 20                                       | 25                                      |
| Burundi           | 19                                       | 12                                      |
| Zambie            | 19                                       | 25                                      |
| R.-U. de Tanzanie | 17                                       | 18                                      |
| Népal             | 16                                       | 13                                      |
| Guatemala         | 15                                       | 33                                      |
| Honduras          | 15                                       | 18                                      |
| Viet Nam          | 14                                       | 29                                      |
| Soudan            | 14                                       | 14                                      |
| Rép. de Moldova   | 13                                       | 14                                      |
| Cameroun          | 13                                       | 21                                      |
| Égypte            | 11                                       | 6                                       |
| Nicaragua         | 10                                       | 25                                      |
| Madagascar        | 10                                       | 17                                      |
| Guinée            | 10                                       | 7                                       |
| El Salvador       | 10                                       | 21                                      |
| Ghana             | 10                                       | 21                                      |
| Congo             | 10                                       | 18                                      |
| Cambodge          | 9  | 33                                      |
| Malawi            | 9  | 12                                      |
| Bénin             | 9  | 15                                      |
| Burkina Faso      | 9  | 16                                      |
| Bolivie           | 8  | 33                                      |
| Mauritanie        | 8  | 6                                       |

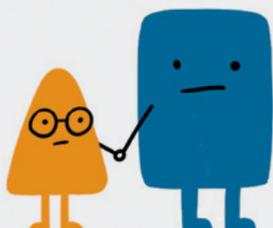
| Pays          | Empruntent pour financer l'éducation (%) | Épargnent pour financer l'éducation (%) |
|---------------|--|---|
| Inde          | 8  | 11                                      |
| Myanmar       | 8  | 15                                      |
| Côte d'Ivoire | 8  | 17                                      |
| Rwanda        | 7  | 8                                       |
| Bhoutan       | 7  | 23                                      |
| Mongolie      | 7  | 16                                      |
| Bangladesh    | 7  | 6                                       |
| R. D. Congo   | 7  | 17                                      |
| Tadjikistan   | 6  | 10                                      |
| Éthiopie      | 6  | 9                                       |
| Tchad         | 6  | 16                                      |
| Sri Lanka     | 6  | 9                                       |
| Sénégal       | 6  | 8                                       |
| Somalie       | 6  | 7                                       |
| Nigéria       | 5  | 31                                      |
| Togo          | 5  | 10                                      |
| Tunisie       | 5  | 6                                       |
| Pakistan      | 5  | 7                                       |
| Arménie       | 5  | 3                                       |
| Yémen         | 5  | 3                                       |
| Ukraine       | 4  | 6                                       |
| Angola        | 4  | 11                                      |
| Palestine     | 4  | 4                                       |
| Niger         | 4  | 4                                       |
| Afghanistan   | 4  | 8                                       |
| Jordanie      | 3  | 3                                       |
| Kirghizstan   | 3  | 9                                       |
| Ouzbékistan   | 2  | 10                                      |
| Mali          | 2  | 5                                       |
| Géorgie       | 1  | 3                                       |

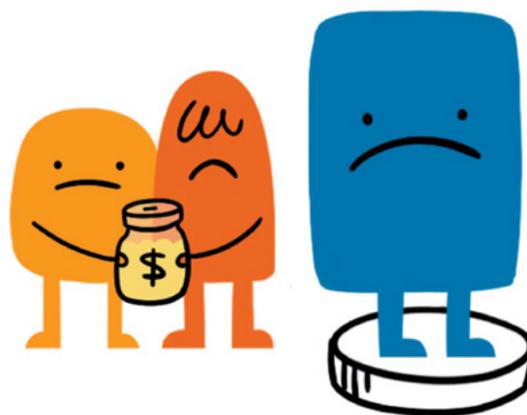
**Source:** Analyse de l'équipe du Rapport GEM réalisée à partir de la base de données Global Index.

# POURCENTAGE DES DÉPENSES D'ÉDUCATION FINANÇÉES PAR LES MÉNAGES :

|                        | Gouvernements | Ménages |
|------------------------|---------------|---------|
| <b>Revenus faibles</b> |               |         |
| Libéria                | 27            | 73      |
| Ouganda                | 41            | 59      |
| Niger                  | 42            | 58      |
| Rwanda                 | 43            | 57      |
| Madagascar             | 44            | 56      |
| Gambie                 | 46            | 54      |
| Bénin                  | 47            | 53      |
| R. D. Congo            | 58            | 42      |
| Soudan                 | 61            | 39      |
| Mali                   | 65            | 35      |
| Togo                   | 68            | 32      |
| Guinée                 | 71            | 29      |
| R.-U. de Tanzanie      | 72            | 28      |
| Tchad                  | 72            | 28      |
| Sierra Leone           | 73            | 27      |
| Burundi                | 89            | 11      |
| Mozambique             | 90            | 10      |
| Éthiopie               | 95            | 5       |

**Source :** Analyse de l'équipe du *Rapport GEM* réalisée à partir des rapports d'enquêtes nationales sur le budget des ménages et des données de l'ISU et de l'OCDE.





|  | Gouvernements | Ménages |
|--|---------------|---------|
| Revenus intermédiaires, tranche inférieure |               |         |
| Haiti                                      | 19            | 81      |
| Nigeria                                    | 28            | 72      |
| Bangladesh                                 | 29            | 71      |
| Ghana                                      | 33            | 67      |
| Mauritanie                                 | 41            | 59      |
| Myanmar                                    | 42            | 58      |
| Pakistan                                   | 43            | 57      |
| El Salvador                                | 44            | 56      |
| Angola                                     | 48            | 52      |
| RDP Laos                                   | 49            | 51      |
| Égypte                                     | 50            | 50      |
| Népal                                      | 50            | 50      |
| Nicaragua                                  | 53            | 47      |
| Honduras                                   | 54            | 46      |
| Zambie                                     | 55            | 45      |
| Sénégal                                    | 55            | 45      |
| Indonésie                                  | 56            | 44      |
| Sri Lanka                                  | 56            | 44      |
| Palestine                                  | 56            | 44      |
| Cameroun                                   | 59            | 41      |
| Kenya                                      | 59            | 41      |

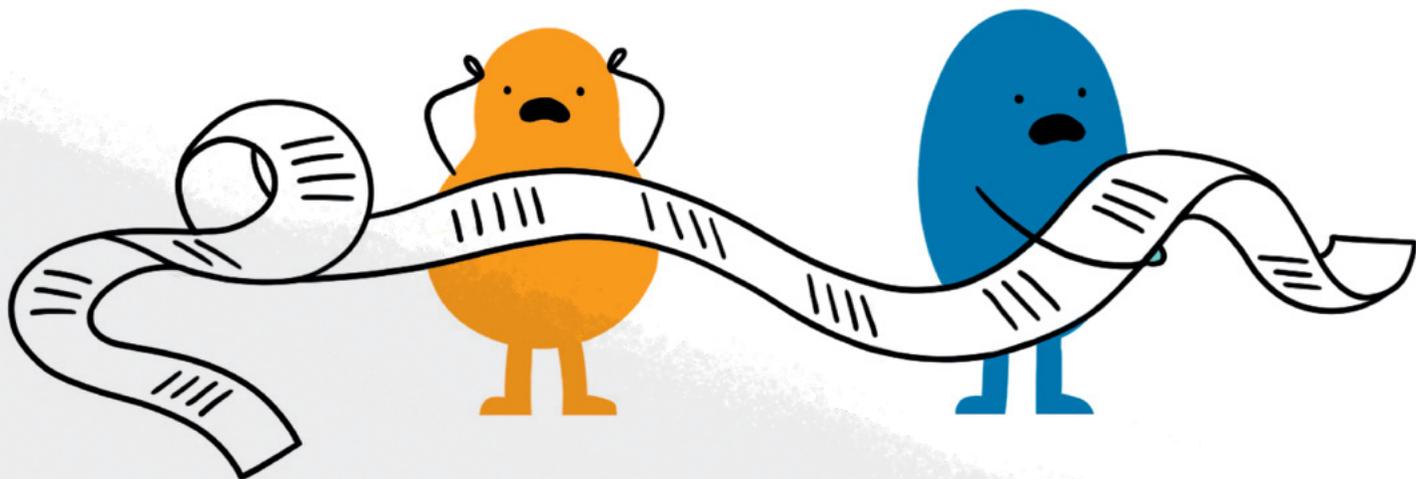
|  | Gouvernements | Ménages |
|--|---------------|---------|
| Revenus intermédiaires, tranche inférieure |               |         |
| Mongolie                                   | 59            | 41      |
| Cambodge                                   | 60            | 40      |
| Comores                                    | 60            | 40      |
| Zimbabwe                                   | 60            | 40      |
| Inde                                       | 62            | 38      |
| Djibouti                                   | 62            | 38      |
| Philippines                                | 62            | 38      |
| Côte d'Ivoire                              | 64            | 36      |
| Vanuatu                                    | 70            | 30      |
| Maroc                                      | 70            | 30      |
| Viet Nam                                   | 72            | 28      |
| Samoa                                      | 76            | 24      |
| Timor Oriental                             | 78            | 22      |
| Kirghizstan                                | 78            | 22      |
| Congo                                      | 80            | 20      |
| Tunisie                                    | 81            | 19      |
| Ukraine                                    | 85            | 15      |
| Bhoutan                                    | 86            | 14      |
| Algérie                                    | 87            | 13      |
| Cabo Verde                                 | 87            | 13      |
| Lesotho                                    | 95            | 5       |
| S. Tome /Principe                          | 95            | 5       |

**Source :** Analyse de l'équipe du Rapport GEM réalisée à partir des rapports d'enquêtes nationales sur le budget des ménages et des données de l'ISU et de l'OCDE.

|  | Governments | Ménages |
|--|-------------|---------|
| Revenus intermédiaires, tranche supérieure |             |         |
| Liban                                      | 26          | 74      |
| Jordanie                                   | 45          | 55      |
| Île Maurice                                | 53          | 47      |
| Rép. dominicaine                           | 56          | 44      |
| Arménie                                    | 59          | 41      |
| Albanie                                    | 60          | 40      |
| Pérou                                      | 60          | 40      |
| Panama                                     | 63          | 37      |
| Équateur                                   | 64          | 36      |
| Fidji                                      | 64          | 36      |
| Jamaïque                                   | 67          | 33      |
| Maldives                                   | 68          | 32      |
| Colombie                                   | 68          | 32      |
| Géorgie                                    | 68          | 32      |
| Paraguay                                   | 70          | 30      |
| Brésil                                     | 72          | 28      |
| Azerbaïdjan                                | 72          | 28      |

|  | Governments | Ménages |
|--|-------------|---------|
| Revenus intermédiaires, tranche supérieure |             |         |
| Argentine                                  | 73          | 27      |
| Costa Rica                                 | 73          | 27      |
| Tonga                                      | 73          | 27      |
| Türkiye                                    | 76          | 24      |
| Botswana                                   | 76          | 24      |
| Mexique                                    | 78          | 22      |
| Afrique du Sud                             | 79          | 21      |
| Serbie                                     | 79          | 21      |
| Thaïlande                                  | 80          | 20      |
| Bulgarie                                   | 81          | 19      |
| Kazakhstan                                 | 82          | 18      |
| Malaisie                                   | 82          | 18      |
| Namibie                                    | 85          | 15      |
| Biélorussie                                | 86          | 14      |
| Rep. de Moldova                            | 90          | 10      |
| Féd. de Russie                             | 91          | 9       |
| Roumanie                                   | 93          | 7       |

**Source :** Analyse de l'équipe du *Rapport GEM* réalisée à partir des rapports d'enquêtes nationales sur le budget des ménages et des données de l'ISU et de l'OCDE.





|                       | Governments | Ménages |
|-----------------------|-------------|---------|
| <b>Revenus élevés</b> |             |         |
| Émirats A.U.          | 48          | 52      |
| Uruguay               | 67          | 33      |
| Chili                 | 68          | 32      |
| Bahreïn               | 69          | 31      |
| Royaume-Uni           | 71          | 29      |
| Australie             | 72          | 28      |
| Grèce                 | 73          | 27      |
| États-Unis            | 76          | 24      |
| Chypre                | 76          | 24      |
| Rép. de Corée         | 77          | 23      |
| La Barbade            | 77          | 23      |
| Oman                  | 78          | 22      |
| Canada                | 78          | 22      |
| Arabie saoudite       | 80          | 20      |
| Nouvelle-Zélande      | 80          | 20      |
| Macao, Chine          | 81          | 19      |
| Espagne               | 83          | 17      |
| Israël                | 84          | 16      |
| Pays-Bas              | 85          | 15      |
| Portugal              | 86          | 14      |
| Trinidad/Tobago       | 86          | 14      |
| Irlande               | 87          | 13      |
| Italie                | 88          | 12      |
| Slovaquie             | 88          | 12      |
| Lettonie              | 89          | 11      |

|                       | Governments | Ménages |
|-----------------------|-------------|---------|
| <b>Revenus élevés</b> |             |         |
| France                | 89          | 11      |
| Pologne               | 89          | 11      |
| Hongrie               | 89          | 11      |
| Malte                 | 90          | 10      |
| Allemagne             | 90          | 10      |
| Lituanie              | 90          | 10      |
| Tchéquie              | 91          | 9       |
| Croatie               | 91          | 9       |
| Slovénie              | 92          | 8       |
| Estonie               | 93          | 7       |
| Autriche              | 94          | 6       |
| Suisse                | 95          | 5       |
| Belgique              | 95          | 5       |
| Danemark              | 96          | 4       |
| Islande               | 97          | 3       |
| Luxembourg            | 97          | 3       |
| Suède                 | 98          | 2       |
| Norvège               | 98          | 2       |
| Finlande              | 99          | 1       |

**Source :** Analyse de l'équipe du *Rapport GEM* réalisée à partir des rapports d'enquêtes nationales sur le budget des ménages et des données de l'ISU et de l'OCDE.

Ce Rapport a été produit en partenariat avec le Forum mondial des étudiants pour vous donner un aperçu du point de vue des jeunes sur les différents rôles et l'impact des acteurs non étatiques de l'éducation. Pour beaucoup, débattre du rôle des acteurs non étatiques de l'éducation se résume rapidement à se demander si les écoles privées sont un atout ou un obstacle pour les systèmes éducatifs.

Ceux qui soutiennent les initiatives non étatiques dans le domaine de l'éducation affirment qu'elles sont inévitables puisque l'État ne peut pas répondre à toutes les demandes des parents en matière d'éducation. Ils estiment que les acteurs non étatiques sont plus aptes à être innovants et à fournir des solutions sur mesure pour répondre à différents besoins, y compris à ceux des groupes marginalisés. Ils soulignent les nombreux cas où les acteurs non étatiques ont comblé de véritables lacunes dans l'offre éducative, en général pour des groupes défavorisés, négligés par les systèmes publics.

Ceux qui s'opposent à ce type d'activité mettent en avant les problèmes causés par le choix d'école. Si les parents peuvent choisir l'école qu'ils veulent, sans encadrement réglementaire, alors les plus riches seront plus à même financièrement d'accéder aux meilleures écoles, souvent non étatiques, ce qui exacerbera les inégalités et la ségrégation.

Comme le montre ce Rapport, le rôle des acteurs non étatiques a un impact sur bien d'autres aspects du secteur de l'éducation, qu'il s'agisse des manuels scolaires que vous utilisez, de la nourriture dans vos cantines, du soutien scolaire complémentaire que vous recevez, des compétences que vous pouvez acquérir au travail et bien plus encore.

Le Rapport invite les jeunes à réfléchir aux conclusions du Rapport mondial de suivi sur l'éducation de 2021/2 et à se joindre à l'appel à #RedéfinirLesRègles lancé aux gouvernements, appel qui garantira que l'implication des acteurs non étatiques ne compromette pas la promesse de fournir un an d'enseignement pré-primaire et douze ans d'enseignement primaire et secondaire gratuit pour tous.



L'éducation, en tant que droit humain fondamental, devrait être financée par des fonds publics et gratuite. Un enseignement public, gratuit et de qualité tout au long de la vie n'est pas seulement essentiel sur le plan individuel, mais il constitue la pierre angulaire d'une démocratie solide. Les services éducatifs privés risquent de saper les normes démocratiques et la cohésion sociale en favorisant l'influence et la prise de décision d'acteurs qui n'ont pas de comptes à rendre aux citoyens par rapport à un droit universel. Le mélange de l'offre publique et privée, même s'il part d'une bonne intention, créera également une hiérarchie au sein de l'éducation et une inégalité des chances.

GEORGIA, 29 ANS, ROYAUME-UNI



Tout le concept d'écoles publiques et privées crée un fossé entre les élèves issus de milieux socioéconomiques différents. C'est presque comme si l'on mettait sur un piédestal les élèves qui vont dans une école privée et qu'on mettait à leur disposition des installations et des ressources qui leur donnent plus de chances de réussir. Je pense que l'enseignement public devrait être offert à tous afin d'égaliser les chances, en veillant à ce que les ressources fournies à chaque école soient adéquates et de bonne qualité.

ELINA, 17 ANS, INDE



Faut-il encourager, limiter ou interdire la participation des acteurs non étatiques à l'éducation ? Évidemment la réponse à cette question est très spécifique au contexte économique, social, politique, historique et culturel de chaque pays, mais les principes d'équité et d'inclusion doivent être respectés.

DR. MUSARRAT MAISHA REZA, REPRÉSENTANTE DU FORUM MONDIAL DES ÉTUDIANTS ET REPRÉSENTANTE DES JEUNES AU SEIN DU CONSEIL CONSULTATIF DU RAPPORT MONDIAL DE SUIVI SUR L'ÉDUCATION



Le Forum mondial des étudiants, organisation qui regroupe les principales fédérations étudiantes dans le monde, soutient la campagne #RedéfinirLesRègles. Nous nous félicitons de la publication du Rapport GEM des jeunes de l'UNESCO intitulé *Qui décide ? Qui est perdant ?*, Rapport qui préconise le contrôle de l'accessibilité financière de l'éducation et la réglementation de l'enseignement privé. L'éducation étant reconnue comme un instrument clé pour la réalisation des ODD, il est essentiel d'évaluer l'impact des acteurs non étatiques dans l'enseignement supérieur et le secteur éducatif au sens large pour opérer un changement transformateur dans un monde de plus en plus complexe.

E. R. DIXON, G. LIPARI & E. BUCCI, FORUM MONDIAL DES ÉTUDIANTS

Télécharger tous les documents sur  
[Bit.ly/2022youthreport](https://bit.ly/2022youthreport)

